

CONFRONTATIONS À L'ÉCHELLE DU CONTINENT EUROPÉEN

Les libertés fondamentales sur la sellette

→ par Marc Delepouve, secteur International, Gérard Lauton, secteur Droits et Libertés, et Pascal Maillard, secrétaire national

De graves atteintes aux droits et libertés surviennent dans des pays du continent européen. Elles donnent lieu à de vives confrontations sur les choix politiques et sur le type de société que l'on souhaite édifier. Si une partie du corps social cède à la tentation autoritaire, une autre aspire à plus de droits et libertés.

Droit d'expression sur la politique du gouvernement, sur le lieu de travail, droits d'association, de circulation (cf. état d'urgence), de manifestation, liberté de la presse et des médias, liberté d'exercice des cultes (cf. laïcité), droits des femmes, des minorités, des étrangers, des justiciables, des détenus, sont autant de facettes qui composent un panorama des droits et libertés dans les pays du continent européen, et qui motivent des combats primordiaux pour les défendre et les élargir. *A contrario*, des régimes autoritaires et des factions ou partis d'extrême droite tentent de corseter les libertés individuelles et collectives et d'imposer un contrôle social despotique.

LE SORT FAIT AUX RÉFUGIÉS

L'une des entrées qui caractérise le mieux la situation des droits et libertés est la controverse vis-à-vis des réfugiés. « Une trentaine de migrants de Calais applaudis à leur arrivée à Croisilles, près d'Arras », dit une dépêche datée du 24 octobre ; leur accueil chaleureux par des habitants est filmé à leur descente d'autocar. *A contrario*, le racisme et la xénophobie se déchaînent en France sous l'impulsion d'exécutifs de villes ou de régions dirigées par la droite de combat ou par l'extrême droite : pétitions contre toute implantation de centres d'accueil et de transit, multiples départs de feux criminels. En Hongrie, un vote, certes sans quorum, a exprimé le rejet majoritaire de l'accueil de 2 300 demandeurs d'asile⁽¹⁾. L'Autriche a adopté un « état d'urgence » migratoire avec une des lois les plus restrictives en Europe pour les réfugiés. La Grande-Bretagne édifie un mur à Calais et n'entrouvre sa porte qu'à des mineurs isolés.

EXPRESSION, MANIFESTATIONS, MÉDIAS, INSTITUTIONS

Ces droits sont particulièrement malmenés sur le continent européen. En Russie, les médias hostiles au Kremlin ont été fermés ; de nombreux opposants sont poursuivis ou ont été assassinés⁽²⁾ ; la justice est inféodée au pouvoir et la torture⁽³⁾ est



La « jungle » de Calais avant son démantèlement.

massivement pratiquée dans les prisons. Les opposants criméens (le cinéaste Sentsov...) hostiles à l'annexion de la Crimée sont traqués, déportés en Russie, où ils sont lourdement condamnés. En Pologne, le président Andrzej Duda malmène le pouvoir judiciaire. En Turquie, à la suite de la tentative de coup d'État, des milliers de citoyens hostiles au pouvoir sont interpellés, des milliers de fonctionnaires sont révoqués notamment dans la justice, l'éducation et l'université, de nombreux médias sont fermés par le président Erdogan. En France, au motif de l'état d'urgence, assignations à résidence et fichage ont proliféré ; des manifestations contre la loi travail ont été brutalement réprimées. Le recours excessif à la garde à vue et à la détention provisoire, les brutalités policières⁽⁴⁾ et le pouvoir abusif des parquets sont régulièrement condamnés par la CEDH⁽⁵⁾. Au motif infondé que le système judiciaire serait laxiste, des projets liberticides sont présentés par la droite dure comme des passages obligés pour lutter contre la délinquance et la radicalisation. Le FN, la droite dure et parfois les autorités désignent comme boucs émissaires et stigmatisent les minorités visibles (musulmans, Roms, jeunes non conformes...).

LIBERTÉS INDIVIDUELLES

Le droit à disposer de son corps, l'accès à la contraception et à l'IVG, les droits des

femmes sont fréquemment remis en cause. En Pologne, un projet de loi conservateur contre le droit à l'IVG a été vivement décrié et finalement ajourné ; il n'est pas aboli mais reste soumis à des critères très restrictifs. Le droit de choisir et afficher son orientation sexuelle est étroitement contraint par les pouvoirs rigoristes (Vladimir Poutine, Victor Orbán...) en connivence avec des groupes de nervis d'extrême droite violemment homophobes.

ASPIRATIONS À DES LIBERTÉS RENOUVÉLÉES

À rebours de ce sombre tableau des atteintes aux droits et libertés sur le continent européen, on enregistre, notamment parmi les jeunes, des aspirations à s'affranchir de carcans et de servitudes dont le seul objet est d'exercer sur les individus un contrôle social et de domestiquer les comportements. C'est ainsi que malgré la brutalité des régimes autoritaires, des mouvements se développent pour exiger des alternatives de paix, de solidarité, de liberté et de démocratie dans les divers contextes nationaux et par-delà les frontières. ●

Des aspirations à s'affranchir de carcans et de servitudes dont le seul objet est d'exercer sur les individus un contrôle social.

(1) Parmi les 160 000 à répartir entre États membres (pour 69 % des Hongrois, ils sont « une menace majeure »).

(2) Boris Nemtsov (2015) ; Boris Berezovski (2013) ; Sergueï Magnitski, Natalia Estemirova, Stanislav Markelov et Anastassia Babourova (2009) ; Anna Politkovskaïa et Alexandre Litvinenko (2006) ; Sergueï Iouchenkov (2003)...

(3) www.acatfrance.fr/public/acat_russie_fr.pdf

(4) Cf. p. 5 entretien avec notre collègue Guillaume Vadot.

(5) Cour européenne des droits de l'homme.